



## Direction Départementale des Territoires

Moulins, le 20 juillet 2012

### COMMUNIQUE DE PRESSE

---

#### **Appel à projets « J'innovations »**

Le deuxième appel à projets intitulé « J'innovations » a été lancé le 22 juin 2012, par Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

L'appel à projets vise à encourager des projets innovants portés par de jeunes agriculteurs, installés avec les aides depuis moins de 5 ans, qui améliorent la performance économique et environnementale et sont générateurs d'emplois et de valeur ajoutée dans les territoires ruraux.

Le financement de cet appel à projet est assuré par la taxe instaurée depuis le 13 janvier 2010 sur la vente des terres agricoles nues devenues constructibles. Ce dispositif a été mis en place pour freiner le grignotage des terres agricoles.

Seront sélectionnés en priorité des projets innovants qui répondent aux thèmes suivants :

- amélioration de la performance économique et environnementale de l'exploitation agricole ;
- économie en matière de gestion du foncier ;
- actions à plus ou moins long terme en faveur de l'environnement ;
- diversité des agricultures ;
- contribution au développement de circuits-courts.

Pour obtenir une aide au titre de « J'innovations », les candidats à cet appel à projets 2012 doivent déposer leur dossier auprès de la direction départementale des territoires de l'Allier – BP 110 - 03400 YZEURE (secrétariat du service économie agricole – tél. 04 70 48 79 24) au plus tard le 14 septembre 2012.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : <http://agriculture.gouv.fr/Appel-a-projet-J-innovations>

***La sélection des projets sera annoncée à l'issue d'un comité de sélection national qui se prononcera en décembre 2012.***